

## Coopérer ensemble pour un avenir meilleur des **femmes au Liban**

*La Commission Nationale pour les femmes libanaises (NCLW) coordonne les réunions pour la mise en place d'un plan d'action effectif pour la Stratégie Nationale décennale.*

*La Commission Nationale pour les femmes libanaises (NCLW) a commencé à mener en coopération avec le UNFPA (le fond des Nations-Unies pour la population), une série de réunions rassemblant les associations de la société civile pour mettre en place un plan d'Action effectif pour la mise en œuvre de la «stratégie nationale pour les femmes libanaises 2011-2021».*

Pour rappel, la Commission Nationale des Femmes Libanaises (NCLW) a été officiellement créée en 1998 par la loi 720 et est directement rattachée à la Présidence du Conseil des ministres. Elle est présidée par la Première Dame libanaise, et a 24 membres dont plusieurs femmes (doctorantes, chercheurs, avocates) nommés par Décret. La mission de la NCLW est triple. Elle est d'abord reconnue comme instance consultante pour toutes les institutions nationales libanaises sur les questions du genre et des femmes. A ce titre, elle adresse régulièrement au gouvernement des recommandations en vue de consolider l'égalité hommes/femmes au sein de la société libanaise. Elle est aussi une instance de coordination entre les politiques nationales basées sur le genre et les différentes organisations non-gouvernementales (ONG) travaillant dans ce domaine. Elle est enfin une instance exécutive des programmes nationaux en vue de l'amélioration de la



situation des femmes, des opérations de sensibilisation auprès de la population, de la publication d'études et de recherches et d'organisation d'événements (colloques, congrès, séminaires) sur les thèmes relatifs à l'égalité des sexes et de la lutte contre les discriminations de genre.

Sous la houlette de la Commission, «La stratégie nationale pour les femmes libanaises 2011-2021» a été mise à jour suite aux efforts déployés par la Commission Nationale de la Femme Libanaise, les ministères libanais directement concernés par la condition de la femme au Liban et les organisations non-gouvernementales libanaises engagées pour la cause des femmes et l'élimination de toutes formes de discrimination à leur égard. Ces efforts ont pu aboutir à la publication d'une Stratégie nationale décennale, grâce au soutien du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). <http://www.nclw.org.lb/Strategie>

**Cette collaboration étroite entre les diverses parties, reflète le niveau de la prise de conscience au sein de la société libanaise de l'importance de la Cause de**

**la Femme et de sa détermination à opérer une avancée pour la réalisation de l'égalité totale entre hommes et femmes** au niveau de la dignité humaine, des droits, de l'égalité des chances et de la participation dans les divers domaines.

Aujourd'hui la Commission Nationale mène une série de réunions qui rassemblent les partenaires de la société civile libanaise, pour tracer un plan d'Action sur 5 ans, et qui permette de réaliser dans chaque domaine d'intervention soulevé, les buts poursuivis.

La stratégie souligne l'importance d'agir dans le cadre du domaine législatif, juridique et réglementaire, ainsi que le domaine éducatif, le domaine médical et de la santé reproductive, combattre la pauvreté des femmes; mais aussi travailler dans le cadre des domaines économique et politique sans oublier la lutte contre la violence à l'égard de la femme et de la fille en particulier.

Ensuite, les domaines culturels et médiatiques ainsi que la protection de l'environnement et l'instauration de comportements écologiques sont soulevés.

Les 3 domaines d'intervention finaux sont la création d'institutions concernées par les causes de la femme et de l'accroissement des ressources qui y sont relatives dans les secteurs public et privé, ainsi que la protection de la fille et de la femme dans les situations d'urgence, de conflits armés, de guerres et de catastrophes naturelles, et enfin l'intégration de la perspective du genre dans tous les domaines.

Que ce soit au niveau légal, médiatique, environnemental, économique, les partenaires de la société civile, en coopération avec les responsables des ministères et les partenaires internationaux, mettent lors de réunions participatives et ouvertes les priorités pour les 5 ans à venir.

Ce travail coopératif entre instances nationales officielles, non-officielles et instances internationales, porte la promesse d'un avenir meilleur pour les femmes au Liban.

RITA CHEMALY

Auteure et Chercheure en Sciences Politiques  
Blog sur : [www.ritachemaly.wordpress.com](http://www.ritachemaly.wordpress.com)